

### au sommaire

**Une région attractive**  
**Zoom sur les activités nautiques**  
**Le canoë-kayak leader sur le bassin**  
**Un fort potentiel de développement**

### ce qu'il faut

#### RETENIR

→ La Directive Cadre sur l'Eau préconise une analyse des activités économiques relatives à l'eau. L'intérêt grandissant du public pour les sports nautiques assure au bassin Rhin-Meuse une place de premier plan dans ce secteur. Cependant l'action humaine tend à perturber et dégrader les milieux naturels. En réaction, des moyens sont mis en oeuvre pour inverser cette tendance négative. Par exemple, la Fédération Française de Canoë-Kayak a décidé d'intégrer une composante environnementale dans ses statuts.



(1) PIB : somme des richesses dégagées dans le bassin.

(2) La plongée, le trafic fluvial de plaisance et le thermalisme ne sont pas considérés.

## Un poids économique non négligeable : 4,5 % du PIB <sup>(1)</sup> du bassin

### Une région attractive

Le bassin Rhin-Meuse de par son emplacement géographique au cœur de l'Europe a accueilli en 2004 près de six millions de personnes ayant engendré une dépense touristique totale de 4 milliards d'euros. Cette dernière représente 4,6% de la consommation touristique nationale. L'Alsace et la Lorraine se taillent la part du lion avec respectivement 2,2 milliards d'euros et 1,6 milliards d'euros, générant ainsi 40 000 emplois.

La Champagne-Ardenne pour sa part intégrée au bassin engendre une activité touristique de 190 millions d'euros.

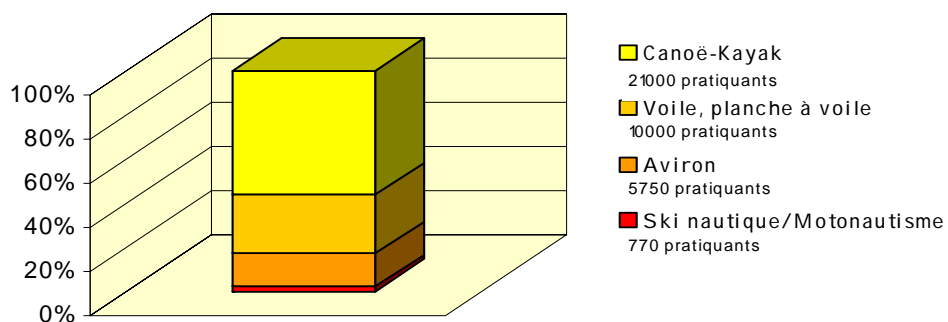
Il en résulte que les bénéfices induits par ce secteur économique, bien qu'inférieurs en proportion à d'autres régions naturellement mieux dotées et plus spécialisées (Corse, PACA), contribuent à la richesse locale et au développement économique d'activités connexes et en particulier les sports nautiques.

### Zoom sur les activités nautiques

La Directive Cadre sur l'Eau dans son article 5 insiste sur la nécessité d'étudier l'impact économique des utilisations de l'eau dont font partie intégrante les activités touristiques. A ce propos, le bassin hydrographique est doté de nombreux milieux aquatiques et d'infrastructures lui permettant d'offrir des services adaptés à la demande.

L'intérêt pour les activités sportives utilisant l'eau résulte de leur place stratégique au carrefour du sport, du tourisme, de l'éducation et de l'écologie. Leur essor depuis une vingtaine d'années est dû à la conjonction d'une demande sans cesse croissante des consommateurs et d'une politique promotionnelle efficace menée par les instances dirigeantes des fédérations nautiques.

Répartition des pratiquants par activité nautique  
(enquête 2005)



Source: enquête AERM / DAT

## Le canoë-kayak leader sur le bassin

Les sports nautiques constituent un poids économique de plus en plus important sur le bassin, en effet aux deux millions d'euros d'achats de licences et de séances, il convient d'ajouter les dépenses indirectes telles que l'achat de matériel sportif et dérivé, l'hébergement, l'alimentation, etc.

Les sports les plus pratiqués dans le bassin Rhin-Meuse sont par ordre décroissant le canoë-kayak, la voile et ses dérivés, l'aviron, la plongée et le ski nautique<sup>(2)</sup>.

Dans son ensemble, le nombre de licenciés par club est supérieur à la moyenne nationale. Cela s'explique en partie par l'hydrographie du bassin qui propose un large éventail de cours d'eau : 1900 km de grands fleuves et rivières et 5200 km de petits cours d'eau.

Dépenses directes des pratiquants (en euros par an) :

Activité	Poids économique	Nombre de licenciés par club
Canoë-kayak	750 000 €	> moyenne nationale
Voile, planche à voile	700 000 €	< moyenne nationale
Aviron	500 000 €	~ moyenne nationale

## Un fort potentiel de développement

Il est à parier que les activités sportives liées à l'eau vont poursuivre leur essor dans le bassin puisque de nouvelles disciplines telles que le motonautisme tendent à se développer et que les offres commerciales à destination du jeune public sont de plus en plus nombreuses, notamment en termes d'offre de licences et d'abonnements différenciés.

Signalons en outre que de nouveaux sites ont été aménagés pour les clubs qui commençaient à manquer de plans d'eau.

### Sources :

→ **Enquête réalisée en 2005 sur les activités touristiques liées à l'eau** (AERM / DAT) auprès des Offices du Tourisme, Comités régionaux et départementaux du tourisme d'Alsace, Lorraine et de la Champagne-Ardenne, Fédérations sportives nationales et relatives au Bassin, Comités départementaux de voile et de canoë-kayak

## Le Lien vers L'ENVIRONNEMENT

→ La Fédération Française de Canoë-Kayak en modifiant ses statuts en 2004 a fixé comme priorité de promouvoir la pratique de cette discipline tout en l'inscrivant dans une logique de développement durable de l'environnement naturel.

Ce changement de cap est dû au constat que bien souvent l'impact des sports nautiques n'est pas sans conséquences sur le plan environnemental.

Les berges sont régulièrement atteintes lors des manœuvres d'embarquement et de débarquements, dans le même temps on assiste à des affaissements de sol, des érosions et plus généralement à une dégradation de la flore aquatique.

L'impact sur les organismes aquatiques est tout aussi inquiétant dans la mesure où les poissons souffrent d'une part de la modification de la composition de l'eau (à travers la fuite de substances polluantes), et d'autre part de l'instabilité du milieu (via les embarcations).

Enfin les animaux vivant aux abords des parcours peuvent eux-aussi souffrir de nuisances sonores et migrer vers des milieux plus discrets.



Canoë-kayak club de l'III (Sélestat)

Les conséquences listées ci-dessus sont toutefois à nuancer. Tout d'abord les contrecoups provoqués par les sports nautiques sont bien évidemment infimes par rapport aux méfaits induits par l'activité industrielle et agricole.

En deuxième lieu, suite à une étude menée par l'agence de l'eau Seine-Normandie (\*), il a été prouvé que des effets bénéfiques générés dans un souci de qualité étaient aussi au rendez-vous, notamment les entretiens permanents des rives et la surveillance de la qualité de l'eau pour la baignade ainsi que pour d'autres pratiques sportives.

(\* ) Loisirs nautiques sur le bassin Seine et côtiers normands /AESN/Tassili et Eco-environnement ingénierie